



# CG@ CONNECT

L'actualité du CGA du 30 mars au 3 avril 2020



**Editorial** : La troisième semaine de confinement touche à sa fin. Le dispositif CGA est bien en place et prêt à s'inscrire dans la durée.

Les informations sur la crise sanitaire liée au coronavirus SARS-COV2 encore appelé covid19, abondent via les médias, les réseaux sociaux, les politiques et sont génératrices d'interrogation voire d'anxiété.

## Où il est parfois utile d'avoir un médecin à bord

Afin de vous faciliter cette période à laquelle nous ne pouvons pas échapper et au cours de laquelle le confinement doit être scrupuleusement respecté, l'inspectrice de la médecine de prévention accompagne le Contrôle général des armées :

- aux côtés du chef du Contrôle et de son adjoint en lui donnant des informations quotidiennement sur la situation sanitaire notamment pour optimiser la protection de votre santé ;
- en appui du chef du pôle travail et des inspecteurs du travail dans les armées dans le cadre de la préservation de la santé et de la sécurité au travail ;
- dans l'accompagnement individuel des personnels du Contrôle qui sont actuellement malades et qui souhaitent être suivis.

A ce titre, chacune des newsletters du CGA vous donnera des éléments d'information actualisées et pratiques sur le Covid19 vous permettant de mener au mieux la mission qui vous est confiée en tant que citoyen pour lutter contre le virus.

**Aujourd'hui, la fiche réflexe sur les mesures barrières élaborée par le service de santé des armées vous montre comment « bien » se laver les mains pour être efficace.**

Médecin général Joëlle Boucheron-Clary, inspectrice de la médecine de prévention



Rédacteur en chef : CG MACARY, adjoint au chef du CGA

Nous contacter : [cga.communication.fct@intradef.gouv.fr](mailto:cga.communication.fct@intradef.gouv.fr)

60 boulevard du Général-Martial-Valin CS 21623 PC 066 75509 Paris Cedex 15



### Attestation numérique de déplacement à titre dérogatoire

Lundi 6 avril sera disponible une attestation de déplacement dérogatoire numérique, en complément du dispositif papier toujours valide.

Ce service sera accessible en ligne sur le site du ministère de l'Intérieur.

Comment ça marche ?

- remplir le formulaire disponible sur le site [interieur.gouv.fr](http://interieur.gouv.fr) (identité, adresse, motif de la sortie, date et heure) ;
- un fichier PDF comprenant ces informations et à l'image de la version papier est généré. Il comporte un QR Code ;
- ce fichier doit être présenté lors d'un contrôle grâce à un smartphone ou à une tablette.

Ce service n'est pas un traitement de données personnelles : aucune donnée n'est transmise aux serveurs du Gouvernement. Les données saisies servent uniquement à générer localement, sur l'appareil de l'utilisateur, l'attestation sous forme numérique.

Ce service est conçu pour être facilement utilisable par les personnes en situation de handicap (selon le référentiel général d'accessibilité pour les administrations).



### Le soutien santé SSA : consultations et télé-consultations

Pour faire face à la crise sanitaire actuelle, le service de santé des armées est mobilisé pour l'ensemble de ses ayants-droits : militaires, civils de la Défense et leurs familles.

Il s'agit en heure ouvrable mais également en heure non ouvrable, d'une **permanence pour des télé-consultations voire**

**des consultations classiques** dans les antennes médicales de proximité (liste, adresses et coordonnées dans le lien ci-dessous. Des consignes vous y sont également données pour préparer la téléconsultation : document, gestes barrières, téléchargement de l'application).

[Lire l'article.](#)

### Le soutien psychologique : Ecoute défense

Le service de santé des armées dispense au profit des militaires, du personnel civil de la Défense et de leurs familles, un soutien médico-psychologique adapté accessible via le réseau « écoute défense » en métropole au 08 08 800 321.

Appel est gratuit et anonyme. 24H/24, 7j/7



### Le soutien social

Le réseau de l'action sociale de la défense reste mobilisé pour vous aider.

[Lien.](#)



## Bien vivre le confinement en famille !



Des fiches éditées par les psychologues  
de l'armée de terre © DRH-AT/ BCP-EH.

- Bien vivre le confinement pour les militaires (toutes les fiches sont en pièce jointe)
- Bien vivre le confinement en couple
- Bien vivre le confinement en famille
- Affiche confinement en famille

### Paye, mobilité, avancement, retraite, concours... Toutes les réponses aux questions que vous vous posez.

Serai-je payé en avril?

Dans le cadre de son plan de continuité d'activité (PCA) lié à la crise sanitaire, la direction générale des finances publiques (DGFIP) a informé l'ensemble des départements ministériels qu'elle ne prendrait que partiellement en compte les travaux de paie du mois d'avril avec une possibilité de reconduction sur le mois suivant.

Toutefois, compte tenu du principe de la paie sans ordonnancement préalable (PSOP) la continuité de la paie des agents sera assurée pour les mois à venir.

Les personnels gérés et payés via le Système informatisé de ressources humaines (SIRH) Alliance, soit les personnels civils, les contrôleurs généraux, les officiers généraux d'administration centrale, les Officiers relevant des corps de l'armement, les commissaires «ancrage armement» voient ainsi leur paie du mois de mars automatiquement renouvelée en avril.

Il est à noter que s'agissant de la paie de mars, celle-ci n'a pas été impactée par la crise sanitaire liée au COVID-19. Elle a été versée par le comptable public le 26 mars.



Qu'est ce qui sera versé?

Pour les catégories de personnel suivantes, les éléments de rémunération reconduits du mois de mars sur le mois d'avril seront les suivants :

#### -Fonctionnaires :

Traitement brut ;  
Indemnité de résidence (pour ceux qui en bénéficient) ;  
Supplément familial de traitement (pour ceux qui en bénéficient) ;  
Régime indemnitaire IFSE (sans variation éventuelle de type ticket mobilité) ;  
NBI (pour ceux qui en bénéficient) ;  
Remboursement de trajet domicile travail (pour ceux qui en bénéficient) ;  
Indemnité compensatrice de CSG ;  
Indemnités de sujétions particulières (ISP).

#### - Ouvrier(e)s de l'Etat :

Traitement brut ;  
Prime de rendement (sans les variations éventuelles) ;  
Remboursement de trajet domicile travail (pour ceux qui en bénéficient) ;  
Indemnité compensatrice de CSG ;  
Indemnités de sujétions particulières (ISP).

#### -Agent(e)s non titulaires :

Traitement brut ;  
Supplément familial de traitement (pour ceux qui en bénéficient) ;  
Remboursement de trajet domicile travail (pour ceux qui en bénéficient) ;  
Indemnité de résidence (pour ceux qui en bénéficient) ;  
Indemnité compensatrice de CSG ;  
Indemnités de sujétions particulières (ISP) ;  
Indemnité de compensation du SMIC

**La suite en pièce jointe**



### **Du temps pour soi. Se former avec le CFMD.**

Le centre de formation au management de la défense (CFMD) met à votre disposition de très nombreuses formations en e-learning, accessibles via sa newsletter (que vous trouverez en pièce jointe). Pour y accéder : cliquer directement sur le lien dans la newsletter ou identifiez-vous via un compte déjà créé ou à créer (Facebook, twitter...).

### **Visiter les musées depuis chez soi**

Vous trouverez ci-dessous des liens vers des visites virtuelles de lieux ou d'expositions.

[Le grand palais](#)

[Les expositions virtuelles du musée des Arts et Métiers](#)

[Exposition Pompéi depuis chez vous au Grand Palais](#)

[De la gare au Musée d'Orsay rénové](#)

[La Tour Eiffel en 1900](#)

[À pied d'oeuvre à la Monnaie de Paris](#)

[La mode au XIXème siècle en partenariat avec le musée des Arts Décoratifs](#)

[Exposition Claudia Andujar à la Fondation Cartier](#)

[Croyances, l'exposition virtuelle à l'Institut des Cultures d'Islam](#)

[Les expositions virtuelles du Château de Versailles](#)

[Les expositions virtuelles du Grand Palais](#)

[Les expositions virtuelles de l'École du Louvre](#)



### **Les rats de bibliothèque**

**Du bon usage de la lenteur, Pierre Sansot, Rivages Poche, 2000**

Du bon usage de la lenteur est une sorte de manuel de savoir-vivre. Pierre Sansot y expose une manière radicalement tranquille d'appréhender l'existence et le monde : flâner, attendre, s'ennuyer, écouter. Ce mode de vie est une forme de résistance, une forte opposition à la rentabilité excessive de chaque seconde que les individus s'imposent dans une société où la mobilité et l'hyperactivité sont des vertus. Ce choix donne à l'individu une plus grande disponibilité et à son âme la possibilité de respirer.

L'avis du lecteur : une lecture bénéfique pour chacun de ceux qui courent après le temps et qui, en période de confinement, oblige à repenser l'usage que l'on en fait, le prioritaire et le non prioritaire ; un temps où l'inutile montre ses propres vertus et où les « infatigables » sont contraints à ralentir. Un ton sans prétention qui appelle à la flânerie.



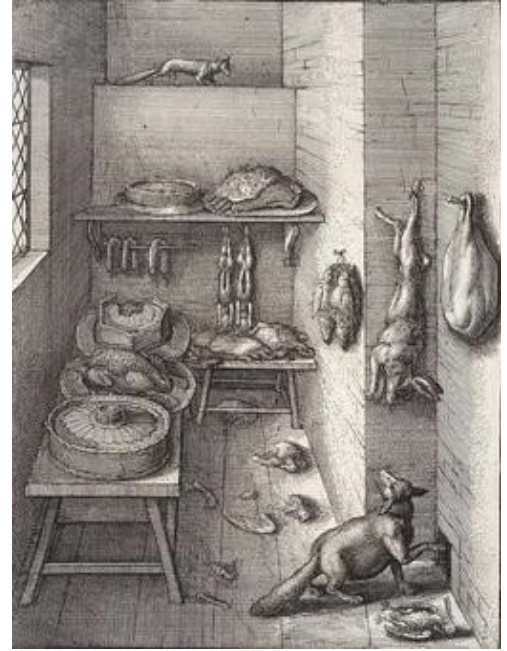
## La veille

Cette semaine, une fable qui nous incite à ne pas faire d'excès alimentaires pendant le confinement.

### La Belette entrée dans un grenier

Damoiselle Belette, au corps long et flouet,  
Entra dans un Grenier par un trou fort étroit :  
Elle sortait de maladie.  
Là, vivant à discrétion,  
La galante fit chère lie,  
Mangea, rongea : Dieu sait la vie,  
Et le lard qui périt en cette occasion !  
La voilà, pour conclusion,  
Grasse, mafflue et rebondie.  
Au bout de la semaine, ayant dîné son soû,  
Elle entend quelque bruit, veut sortir par le trou,  
Ne peut plus repasser, et croit s'être méprise  
Après avoir fait quelques tours,  
"C'est, dit-elle, l'endroit : me voilà bien surprise ;  
J'ai passé par ici depuis cinq ou six jours. "  
Un Rat, qui la voyait en peine,  
Lui dit : "Vous aviez lors la panse un peu moins pleine.  
**Vous êtes maigre entrée, il faut maigre sortir.**  
Ce que je vous dis là, l'on le dit à bien d'autres ;  
**Mais ne confondons point, par trop approfondir,  
Leurs affaires avec les vôtres. "**

Jean de la Fontaine



## Dites le nous

Parce que collectivement nous sommes plus intelligents et imaginatifs, n'hésitez pas à nous suggérer des rubriques ou des idées de brèves, d'articles. ([cga.communication.fct@intradef.gouv.fr](mailto:cga.communication.fct@intradef.gouv.fr))



## Gardons le contact

Si vous souhaitez changer d'adresse courriel de contact, si vous avez un nouveau numéro de téléphone, pensez à actualiser la chaîne de contact du CGA avec votre chef de service, de groupe ou votre chef de bureau. Par ce geste simple, soyez acteurs de la continuité de l'activité du CGA